

Projet Documentaire 2008/2012

Présenté au Conseil d'administration le 27 novembre 2008 afin d'être intégré au projet d'établissement.

Préambule

Les 3 raisons qui expliquent la formalisation d'un projet documentaire dans les établissements scolaires de l'Académie, selon le projet de M. Philippe, IPR Documentation / Vie Scolaire :

-Impulser à l'échelle académique une pédagogie documentaire d'un établissement scolaire qui soit lisible et cohérente dans une société d'information de plus en plus riche et complexe.

-Répondre aux besoins éducatifs et culturels adaptés aux profils des usagers et selon le contexte socio culturel de l'établissement.

-Construire une progression dans l'acquisition des compétences informationnelles entre le niveau d'études secondaire et universitaire. Un curriculum documentaire, recensant les compétences informationnelles que les élèves devront acquérir par niveau (collège, lycée d'enseignement général et technique, lycée professionnel) est en cours d'élaboration dans le cadre des journées ZAP 2008/09, réunissant les professeurs documentalistes.

Par ailleurs, rappelons que les compétences documentaires à l'université sont devenues essentielles et doivent se développer dès les études secondaires : de nombreuses enquêtes menées par des universités et l'enquête PISA(= Programme international pour le suivi des acquis des élèves) démontrent que les élèves ayant suivi une formation aux démarches de recherches documentaires et aux utilisations des outils de recherches augmentent leur chance de réussite et leur capacité d'autonomie dans leur poursuite d'études.

Les bases du projet documentaire formulées ici par le professeur documentaliste évolueront selon l'évolution des besoins ou des moyens ; il est déjà le reflet d'objectifs partagés par la communauté enseignante, informée par les bilans d'activités du CDI ainsi que lors des échanges en conseil d'enseignement, depuis septembre 2007.

Ce projet documentaire concerne tous les services de l'établissement conduisant, si besoin, à des réunions de concertation.

Je souhaite que ce document renseigne davantage sur le rôle pédagogique du professeur documentaliste et rende lisible sa démarche envers les usagers.

Je remercie ma collègue associée ainsi que les acteurs des services de la Direction, Intendance, Vie scolaire et professeurs qui de près ou de loin ont soutenu ou aidé à la restructuration du fonds documentaire améliorant ainsi considérablement la dimension pédagogique du CDI.

« Les fondations modernisées » sont installées certes, mais il reste à mener un conséquent travail d'acquisition qui se fera progressivement avec les moyens alloués.

Les Objectifs pédagogiques au CDI

- ▶ Renforcer les méthodes de travail par le biais des méthodologies de recherches
- ▶ Préciser l'information sur les métiers, favoriser l'expression des élèves,
- ▶ Donner des repères culturels mettant en perspective passé et monde contemporain.
- ▶ Prendre en compte chaque élève en petit groupe, avec ses aptitudes, sa culture, ses projets et l'accompagner dans ses apprentissages.

Les 4 objectifs pédagogiques du CDI s'insèrent dans les objectifs du projet d'Etablissement ainsi que ceux du socle commun, de l'Education aux Médias, du B2I, et des référentiels disciplinaires évoquant les compétences informationnelles à développer chez les élèves.

Objectif 1 / Enrichir et valoriser le fonds et former l'ensemble du personnel à l'utilisation de BCDI 3.

Enrichir le fonds selon la charte d'acquisition, suivant les programmes scolaires, l'actualité mais aussi tenant compte des suggestions des usagers ; développer des collections sur des sujets bien vulgarisés et illustrés, adaptés aux profils des lecteurs lycéens. Acquérir des ouvrages intégrant des approches interdisciplinaires.

Objectif 2/ Conduire plus d'élèves et plus vite à l'obtention du baccalauréat général ou technologique dans des conditions de choix réfléchi et adapté.

Objectifs du CDI : Former les élèves à la recherche documentaire et à l'utilisation raisonnée d'Internet et à d'autres outils : développer des méthodologies de travail (du questionnement à la recherche jusqu'à la restitution), développer leurs cultures personnelles ; animer l'espace orientation ; faire intervenir des professionnels ou étudiants pour témoigner sur les métiers ou parcours.

Objectif 3/ Permettre aux élèves d'avoir accès à différents modes d'expressions au cours de leur scolarité au lycée.

Objectifs du CDI : développer l'accès à différents modes d'expression : par le biais de l'écriture, de l'audiovisuel, du dessin, de l'oral (théâtre, exposés, restitutions de lectures) ; découverte de l'art ou du spectacle vivant à partir d'œuvres, d'expositions, de rencontres ; accompagner les restitutions d'expériences des élèves lors de sorties organisées par les professeurs ; sensibiliser au monde des médias (réalisations de productions, tous supports) ; faire découvrir l'univers culturel local, international à travers des projets.

Objectif 4/ Favoriser l'intégration des nouveaux arrivants, la participation à la vie des associations et l'éducation citoyenne tout en renforçant le sentiment d'appartenance à une communauté scolaire solidaire et responsable

Objectifs du CDI : Rentrée 2008 : accueil des nouveaux arrivants au CDI, en partenariat avec la Vie Scolaire, les enseignants et la Direction (visite de la ville pour faire connaître les équipements culturels et administratifs). Au CDI : valoriser les travaux d'élèves ; en projet : création d'ateliers d'expression lycéenne.

Valérie Herbo- professeur documentaliste -

3/ Evaluation des activités selon des indicateurs qualitatifs ou quantifiés

Objectif 1 :

Enrichir et valoriser le fonds et former l'ensemble du personnel à l'utilisation de BCDI3.

Indicateurs : statistiques BCDI de prêt, somme des acquisitions par projets ou domaines. Détail des formations et statut du public concerné.

Objectif 2 :

Former les élèves à la recherche documentaire et à l'utilisation raisonnée d'Internet et à d'autres outils : développer des méthodologies de travail ; animer l'espace orientation.

Indicateurs : nombre de classe formée aux méthodes de recherche par niveau ; bilan de questionnaire d'intérêts, évaluation des carnets de bord, évaluation de test de connaissances ou de mise en pratique.

Objectif 3 :

Développer l'accès à différents modes d'expression : par le biais de l'écriture, de l'audiovisuel, du dessin, de l'oral (théâtre, exposés, restitutions de lecture)... ; ouverture sur l'International.

Indicateurs qualitatifs : rapide description des actions selon si elle mobilise autonomie, créativité, esprit critique ; recueil d'impressions, d'avis ou recueil de statistiques selon possibilités ; résultat des évaluations ponctuelles sur des connaissances (par exemple pour les activités autour des médias.)

Objectif 4 :

Favoriser l'intégration des nouveaux arrivants, la participation à la vie des associations et l'éducation citoyenne tout en renforçant le sentiment d'appartenance à une communauté scolaire solidaire et responsable.

Valoriser les travaux d'élèves ; créer des ateliers divers selon la demande des jeunes.

Indicateurs qualitatifs : description des actions accompagnées des compétences développées par les élèves selon les pratiques réelles ; bilans d'enquête.